



L'Association ACARS recrute

un(e) **Psychologue** en **CDD à temps partiel (0.50 ETP) (4 mois initial)**

L'ACARS, association stéphanoise créée en 1976, œuvre pour l'autonomisation de personnes en difficulté sur le plan professionnel, social et/ou médical. Elle a pour objet de promouvoir des initiatives et gérer des services d'hébergement, logement, insertion, prévention et accompagnement sur le bassin stéphanois.

Afin d'assurer un remplacement, l'ACARS recrute en CDD **une psychologue, à temps partiel (0.50 ETP)** au sein du service des **Lits d'Accueil Médicalisé**. Ce service, ouvert en septembre 2023, propose et dispense des soins médicaux et paramédicaux à des personnes sans domicile fixe atteintes de pathologies chroniques non bénignes, et qui nécessitent un suivi thérapeutique à plus ou moins long terme.

Votre profil :

- Vous êtes titulaire d'un Master de psychologie et portez un réel intérêt à l'accompagnement d'un public adulte en grande précarité
- Vous avez idéalement une 1ère expérience dans la prise en charge des publics précaires
- Vous êtes dynamique et motivé(e) à l'idée de vous impliquer dans la création d'un nouveau dispositif

Les missions du poste :

Sous la responsabilité de la Cadre de santé, vous travaillez en lien avec l'équipe pluridisciplinaire et exercez les missions suivantes :

- Recueillir et analyser les besoins et les demandes d'intervention,
- Proposer un soutien psychologique et/ou psychosocial aux résidents,
- Pratiquer des entretiens individuels et animer des ateliers collectifs à médiation thérapeutique,
- Assurer une traçabilité sur le suivi individuel des personnes et sur les activités de groupe thérapeutique,
- Élaborer des propositions d'orientation vers des dispositifs adaptés,
- Participer à la définition, à la mise en œuvre et aux évolutions du projet de soins et du projet de vie personnalisé des résidents
- Participer à l'éducation thérapeutique et aux démarches de prévention et éducation à la santé,
- Exercer une fonction de soutien et d'éclairage auprès de l'équipe.

Les conditions d'emploi :

- Référence à la Convention Collective du 15 mars 1966, annexe 6
- Salaire brut mensuel de **1 691,00 € prime Laforgade incluse** en début de carrière (Reprise de l'ancienneté sur justificatifs)
- **Congés supplémentaires** (6 jours par trimestre x 3 trimestres)
- Horaires de journée
- Possibilité de formation et de mobilité interne
- Logiciel de gestion du temps de travail (Octime) et du suivi des résidents (NetVie)
- Mutuelle d'entreprise prise en charge à 50% et abonnement transport en commun pris en charge à 50%

**Pour candidater, merci d'adresser vos CV et lettre de motivation
à Amandine LAFONT, Responsable RH - alafont@association-acars.fr**

Plus d'informations sur l'association sur le site www.association-acars.fr